Procès -Verbal

Comité de Direction

Lundi 28 août 2023, au siège du District de l'Aude à Carcassonne

Présidence : ***Mr Pierre MICHEAU****, Président du District.*

Rédacteur : ***Mr Alexandre BANDIERA****, Vice-Président délégué.*

Membres Présents :
Mrs Pierre FABRE - Thierry LESVIGNE - Cédric LOPEZ - Franck VARILLES.

Membres Présents en visio :
Mme Fabienne GINER.
Mrs Guillaume VALAT - Patrice BOFFELLI - David CARRASCO - Gilles DODEMAN - Nicolas BELLEGUEULE - Nicolas FROMENT.

Invités :
Mme Marie-Eve DUMONS.
Mrs Tristan ROBERT – Jérome TISSEUR.

Membres absents excusés :
Mrs Henri MONTESPAN - Sébastien VIVO.

Membres absents non excusés : /

Assiste :
Mr Damien TRASTET *Directeur Administratif.*

Ouverture de la séance à 19h

ORDRE DU JOUR

- ✓ *Points du Président*
- ✓ *Tarifs sanctions joueurs et dirigeants – Tarifs cartons*
- ✓ *Attributions de mutés supplémentaires*
- ✓ *Validations des ententes*
- ✓ *Attributions des services civiques*
- ✓ *Dérogation pratique féminine jeunes*
- ✓ *Possibilité en U15 de jouer le dimanche matin*
- ✓ *Fonctionnement plateaux U7 et U9*
- ✓ *Validations des règlements des compétitions*
- ✓ *Evolution carton blanc, RI CDA et liste observateurs*
- ✓ *Evolution Coupe de l'Aude séniors*
- ✓ *Radiations*
- ✓ *Situation financière des clubs*
- ✓ *Mises à jour des commissions*
- ✓ *Bons d'achats O'sports Finalistes et vainqueurs coupe et championnat.*

District de l'Aude de Football
7 rue Haute – 11000 CARCASSONNE

- ✓ *Nom des Coupes*
- ✓ *Réorganisation du Bureau*

Point du Président sur les informations FFF et District

- *Devis serrures, le CD choisis un devis pour le remplacement des serrures du siège social.*
- *Validation (sous conditions) de la poursuite du partenariat avec le journal l'Indépendant.*
- *Un prévisionnel des déplacements et des frais du Président est présenté et validé.*
- *Le Président fait le point sur l'audit FFF réalisé. Le projet de rapport lui a été envoyé, une communication aux clubs sera rédigée et envoyée.*
- *Le Président demande au Directeur Administratif ou en est la situation de demande de rescrit social ? Cette demande auprès des URSSAF concerne le remboursement des charges sociales et patronales de l'indemnité du Président. Le Directeur répond que la demande a été traité et renvoyé à la CNAM qui n'a pas encore été en mesure d'apporter une réponse.*
- *Le Président demande au Directeur Administratif ou en est la situation auprès de la préfecture concernant les statuts de l'association ? Les statuts ont été déclarés, pas de réponse à ce jour, un nouvel envoi va être transmis pour donner suite au renouvellement du Bureau.*
- *Le Président demande au Directeur Administratif de lui fournir des devis concernant l'achat du vote électronique afin d'éviter une AG trop longue et pénible comme celle de juin dernier.*
- *Le Président demande au Directeur Administratif ou en est le dossier FAFA véhicule ? Dossier déposé avant les vacances, pas de décision ligue encore. Une relance sera effectuée dans la semaine.*

Tarifs sanctions joueurs et dirigeants – Tarifs Cartons

Afin de lutter un maximum contre les incivilités et la violence, le CD à l'unanimité décide une mise à jour des Tarifs sanctions joueurs et dirigeants ainsi que des cartons.

- Annexe - amendes et cotisations.xlsx (fff.fr) ***(nb : Lire le prix du 1e carton jaune 15€ et non 14€, le prix du 2e carton jaune 17 € et non 16€)***
- *Annexe 2 : Tarif des sanctions joueurs*
- *Annexe 3 : Tarif des sanctions dirigeants*

Par ailleurs, le Comité Directeur valide l'augmentation des barèmes des frais d'officiels (Annexe 4 : Barème des frais d'officiels).

District de l'Aude de Football
7 rue Haute – 11000 CARCASSONNE

Statut des éducateurs – Attribution de Mutés supplémentaires

Comme les prévoient le règlement des dispositions communes du District, les clubs ont la possibilité de bénéficier de mutés supplémentaires lorsqu'ils disposent d'un encadrement diplômé. Certains clubs ont effectué une demande auprès du District :

TRAPEL PENNAUTIER FC

- 2 mutés supplémentaires en Sénior 1 en D2 poule B : Éducateur BONICEL Sylvain qui a le BMF

- 2 mutés supplémentaires en Sénior 2 en D3 poule B : Éducateur VILASPASA Franck qui a le BMF

RAZES O.

- 2 mutés supplémentaires en Sénior 1 en D2 poule A : Éducateur CLANET Jean-Michel qui a le BEF

FC Lauquet.

- 1 muté supplémentaire en Sénior en D3 poule A : Éducateur MARQUES DE CARVALLIO Nicolas qui a le Module Séniors.

Les personnes référencées auront l'obligation d'être présentes sur les feuilles de matches des équipes qui bénéficient de ce muté. Les commissions compétentes vérifieront la présence des personnes sur les FMI et pourront retirer l'accord du muté supplémentaire en cas de manquements

FC LATOUR BAS ELNE le club souhaite que ce muté supplémentaire soit attribué à son équipe U14 territoire.

Validation ententes

Le CD valide à l'unanimité les ententes suivantes :

**OMSM – F.Malepere Caux Sauzens en féminines séniors.*
**Gruissan-Armissan en U13*
**Arzens – Alzonne – Montreal (Grand Malepère) de U11 à U17*

Attribution des Services Civiques

Le Directeur Administratif fait le point sur l'attribution des postes de Services Civiques dans les clubs et le recrutement pour le District. Le CD décide de relancer une dernière fois les clubs. Le CD demande également des postes supplémentaires au vu de la demande importante. La candidature de Kevin Frouté pour le poste au district a été reçue et le CD à l'unanimité décide de la valider. Il est rappelé que Kevin avait effectué un apprentissage la saison passée au district et qu'il a donc souhaité poursuivre l'expérience. Le CD est très satisfait de son investissement le remercie et l'accueille a nouveau avec beaucoup d'enthousiasme.

District de l'Aude de Football
7 rue Haute – 11000 CARCASSONNE

Dérogations pratique féminines jeunes

Afin de favoriser la pratique des féminines et compte tenu du fait qu'il n'est pas possible de proposer une pratique dans les différentes catégories de compétition, le Comité de Direction décide d'autoriser le sous classement des joueuses comme suit : - 2 U15F autorisées à pratiquer en U13G - Les U13F autorisées à pratiquer en U11G - Les U11F autorisées à pratiquer en U9G Par ailleurs, dans le but de lancer une pratique U13F et de permettre l'engagement d'un nombre minimum d'équipes, le Comité de Direction autorise 2 U14F à pratiquer en U13F. Ces dispositions sont valables uniquement pour la saison 2023/2024.

Possibilité de jouer le dimanche matin en U15

Suite à la proposition de la commission des jeunes le CD autorise en catégorie U15 à jouer le dimanche matin dans le respect des délais règlementaires.

Fonctionnement Plateaux U7 et U9

Pour les catégories U7 et U9, il est décidé de mettre en application sous forme d'expérimentation, le suivi et l'animation des plateaux (1 fois par cycle, 5 fois sur la saison) par un membre de la commission foot animation. De plus un sondage va être réalisé pour savoir s'il est préférable de passer les plateaux U7 le samedi matin.

Validation des règlements des compétitions

Le Comité Directeur valide les modifications règlementaires proposées par les commissions des seniors M et F ainsi que la commission Jeunes M et F en lien avec la commission de révision des textes.

- *Annexe 5 : Règlement des compétitions seniors*
- *Annexe 6 : Règlement des compétitions Jeunes*

Evolutions du carton blanc, RI de la CDA et liste observateurs

Thierry Lesvigne, après travail de la CDA, effectue la présentation des évolutions du CARTON BLANC. Celles-ci sont adoptées à l'unanimité. Le comité valide également la liste des observateurs et le règlement intérieur de la CDA.

- *Annexe 7 : Règlement de l'exclusion temporaire*
- *Annexe 8 : Liste des observateurs*
- *Annexe 8 : règlement intérieur de la CDA*

Evolution des coupes seniors

Alexandre Bandiera après travail avec la commission des séniors, présente les évolutions des coupes. Celles-ci sont adoptées à l'unanimité. VOIR ANNEXE

Radiation

Selon l'article 10.1 des statuts du District de l'Aude de Football, selon lequel un club peut être radié : « par défaut d'engagement du club dans les compétitions et autres manifestations organisés par le District pendant deux saisons sportives consécutives. » Le CD demande à l'unanimité la radiation des clubs suivants :

- *11 FOOT ACADEMY numéro d'affiliation 860693.*
- *Villalier 524825*
- *Clape med 552094*
- *Grezes Herminis 534932*
- *Ol. Ozanam 581520*
- *Axat 560847*
- *Quillan fahva 552793*
- *Gcsm 564181*

Situation financière des clubs

Espoir Coursan : 252,61€
Labastide Futsal : 416, 88€
Narbonne Futsal 906,31€
Peyriac Bages 2756,89€
Fleury : 310,36 €

L'ensemble des clubs n'ayant pas réglé à la veille du début du championnat ne seront pas autorisé à démarrer la saison et seront considéré comme forfait.

Mise à jour des membres de commissions

Département Juridique :

Commission de Discipline et de l'Ethique
Membres nouveaux : GIL Fabrice, Théron Céline.

Commission statuts et règlements
Membre nouveau : FABRY Roland.

Commission des Délégués
Membres nouveaux : GARCIA Thierry, BONNAUD André, HEBERLIN Cédric, FETOUMI Djamal.

Commission Foot Animation
Membre nouveau : HENACHE Pascal.

Dotations bon d'achats O'sports

Le CD souhaite que les finalistes et vainqueurs de la saison passée puissent bénéficier des bons d'achats le plus rapidement possible en ce début de saison. Il est demandé au directeur administratif de se mettre en relation avec

District de l'Aude de Football
7 rue Haute – 11000 CARCASSONNE

notre fournisseur OSPORT'S pour entamer le processus. Une communication sera prochainement envoyée aux clubs par Dimitri Fere, représentant la société O'SPORTS.

A la liste, est rajouté le club de futsal de Narbonne comme vainqueur de la coupe senior futsal après la décision de la commission de discipline et de l'éthique de leur attribuer la victoire suite à l'arrêt du match. Cependant le club de Carcassonne Agglo Futsal n'est pas intégré, bien que finaliste, car il a été jugé comme le club fautif. Le bon d'achat correspondant au finaliste est finalement donné au seul demi-finaliste le FC CHALABRE.

Noms des coupes

Il est proposé afin de rendre hommage à Francis Maigron, ancien président du District, de nommer la coupe des réserves : Coupe des Réserves – Challenge Francis Maigron. La famille, contactée en amont, s'est dit flattée de la démarche et remercie le CD.

Il est également proposé suite au doublon du nom de Loubatières en Challenge U15 et U17, et afin de rendre hommage à l'ancien président de District, de renommer le challenge U15 Claude Lacour et de conserver le nom de Challenge U17 Robert Loubatières.

Réorganisation du Bureau

A l'unanimité, le CD valide la réorganisation du bureau avec la nomination de Franck Varilles comme Secrétaire Général et Cédric Lopez comme Vice-Président. Nous attendrons la prochaine Assemblée Générale et la proposition de nouveaux membres pour compléter les postes vacants du bureau.

Fin de la réunion Comité Directeur : 21h30

Le Vice-Président délégué	Le Président du District
Alexandre BANDIERA	Pierre MICHEAU